FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Dimanche 8 Juillet 1923

LE NUMERO 15 CENTIMES

Edition du "RÉVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

LA POLITIQUE

Une offensive du Pape

Le pape, poursuivant la politique de Benoît XV, vient une fois de plus de se déclarer pour l'Allemagne contre nous. Par une lettre adressée au cardinal Gasparri, il propose en résumé ceci : substitution d'un tribunal d'experts à la commission des réparations, et évacuation par la France, non seulement de la Ruhr, mais même des territoires de la rive gauche du Rhin.

Au lendemain du jour où le président du Conseil se félicitait au Sénat des bons effets de notre ambassade au Vatican, la lettre du pape lui apporte un démenti impressionnant. Berlin exulte et déclare bien haut que la conscience universelle est aujourd'hui unanime à réprouver les exigences françaises et l'occupation des territoires allemands ! A la veille des entretiens franco-anglais, la lettre du pape tombe aussi à point pour les intérêts de nos ennemis. Mais, au fait, de quoi le pape se mêle-t-il ? Souverain d'ordre spirituel, qu'a-t-il à faire dans la discussion d'intérêts purement matériels ou politiques ?

* * *

La discussion franco-anglaise

En vue de la réponse à faire à la deuxième note allemande, le gouvernement anglais a envoyé, il y presque un mois, un questionnaire à notre gouvernement dans le but d'être renseigné exactement sur nos prétentions en matière de réparations. Poincaré n'a pas encore répondu audit questionnaire à l'heure où nous écrivons. Les Anglais trouvent qu'il exagère et les sphères officielles de Londres sont prêtes à nous lâcher carrément et à entamer seules les négociations avec l'Allemagne.

Qu'est-ce qu'a en vue notre Premier par une politique si étrange ? — S'en tenir fermement à l'état de paiements de 1921, c'est beau en théorie, mais en pratique c'est absolument inefficace. Comme si nous pouvions malheureusement tirer de l'Allemagne actuellement, et pour au moins quatre ans encore, autre chose que des promesses !

* * *

Le Budget de 1924

Poincaré, estimant que la Chambre du Bloc national était absolument incapable de préparer et de voter, avant les élections de mai 1924, le budget de l'année prochaine, a imaginé cette chose fantastique de faire voter deux budgets d'un coup. Comme si les dépenses de 1924 devaient ressembler à celles de 1923 ! et surtout comme si les recettes de l'année prochaine devaient ressembler le moins du monde à celles de l'année dernière ! On sait déjà d'ailleurs que plusieurs milliards de recettes exceptionnelles réalisées cette année (vente de matériel aux chemins de fer, bénéfices de guerre, stocks américains, etc.) feront défaut au budget de 1924. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est évidemment où l'état du franc conduira nos finances. Si le franc se relève, nul doute que, les prix baissant, l'impôt sur le chiffres d'affaires et les douanes, par exemple, ne donnent de sérieuses moins-values. Mais c'est bien le dernier souci du Bloc national ! Que l'électeur ne puisse pas lui reprocher d'avoir voté de nouveaux impôts, que les gros fraudeurs ne se sentent pas inquiétés, c'est tout ce que recherche un Parti que le pays ne pourra juger avec assez de sévérité en mai prochain.

E. COUTEAUX,
Député du Nord.

L'Assassinat de M. Quemeneur

Les charges s'accumulent contre l'ex-ami du Conseiller général

Paris, 6. — De nouvelles charges ont été relevées contre M. Seznec, dans la journée d'hier.

M. Vidal a reçu communication télégraphique de la déposition de M. Hainault, fils du directeur de une maison de machines à écrire, rue du Commandant-Rivière, à Paris, qui voyagea, comme on le sait, le 13 juin, de Rouen au Havre, en compagnie d'un individu à la figure ravagée et qu'il reconnu, plus tard, pour être le client de M. Chenouard.

M. Hainault, à qui l'on envoya la photographie de Seznec, reconnut en elle les traits de l'équivoque voyageur.

Seznec a également été reconnu par M. Legrand, agent de la maison Hainault, comme ayant également voyagé avec lui dans un compartiment de seconde, le 13 juin.

M. Vidal a enfin entendu M. Zacharia, directeur de la Balkano Express Bank, place Jules-Ferry, qui est venu signaler la visite, pour le moins bizarre, que lui fit, le 13 juin, un individu au visage couturé et que M. Zacharia a également reconnu dans la photo de M. Seznec.

Ainsi, un fait est établi d'une manière péremptoire : Seznec, le 13 juin, est venu au Havre pour acheter la machine à écrire qui devait lui servir à « taper » le fameux acte sous-seing privé et obtenir un reçu de 4.040 dollars-or, qu'il déclara plus tard avoir prêtés à M. Quemeneur, reçu qu'il espérait sans doute joindre à l'exemplaire de l'acte que l'on retrouva le 13 juin ? On a vu que, d'après M. Legrand, Seznec avait avec lui une valise jaune.

Était-ce celle de M. Quemeneur, retrouvée, ainsi que l'on sait, le 20 juin.

UN GLORIEUX ENFANT DE GUISE

Camille Desmoulins

La carrière du grand révolutionnaire

Juillet 1789 ! La Révolution gronde. La France entière tressaille d'espérance.

Paris est enveloppé de troupes étrangères, appelées par le Roi. La Cour est prête à un coup d'Etat. « S'il faut brûler Paris, dit Breteuil, on le brûlera ».

A l'Assemblée nationale, Mirabeau réclame l'éloignement de ces troupes autrichiennes et suisses. Mais, à cette demane, le Roi répond par le renvoi de Necker.

L'aurore de la Révolution

L'indignation s'empare alors du Peuple. Au Palais-Royal, le 12 juillet, l'effervescence est grande.

Il est midi : le soleil darde ses rayons brûlants sur le miroir placé au méridien du jardin et met le feu au petit canon, qui est l'amusement habituel des promeneurs et des oisifs.

LA STATUE DE CAMILLE DESMOULINS A GUISE

C'est un signal, semble-t-il. A ce moment, d'un café voisin, un jeune homme s'élance. Il escalade une table et prononce une harangue enthousiaste :

« Citoyens, dit-il, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles. Necker est chaussée. Ce renvoi est le tocsin d'un Saint-Barthélemy de patriotes. Ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource : c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître.

» Quelle couleur voulez-vous ? Le vert, couleur de l'espérance, ou le bleu de Cincinnatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie ? »

— Le vert ! Le vert ! crie la foule.

— Amis, continue l'orateur avec fougue, amis, le signal est donné ! Je vois d'ici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas, du moins vivant, entre leurs mains, que tous les citoyens m'imitent... »

Il met un ruban vert à son chapeau et, en un instant, tous les arbres du jardin sont dépouillés de leurs feuilles, dont on se sert pour faire des cocardes.

Le lendemain, le vert, couleur des d'Artois, devait être abandonné et remplacé par la cocarde tricolore.

Mais qu'importe ! Le signal de la bataille avait été donné.

Deux jours plus tard, la Bastille devait tomber aux mains du peuple. Le despotisme royal était brisé. Un âge nouveau commençait. Camille Desmoulins en avait salué l'aurore.

L'enfance de Camille Desmoulins

Il n'était alors qu'un petit avocat au Parlement de Paris, vivant dans la médiocrité et ne pouvant espérer grand succès au barreau en raison d'un fâcheux bégaiement.

Son érudition, ses qualités morales, la fermeté de ses convictions en firent l'un des meilleurs écrivains de la période révolutionnaire.

Camille Desmoulins venait de cette province de Picardie, qui fut le berceau de tant d'esprits hardis et d'hommes d'action et qui avait vu se constituer les premières communes.

Il est né à Guise, en 1760, ainsi que l'attestent les quelques lignes suivantes que nous avons relevées sur les registres de l'Etat civil de cette ville :

« *Mars.* — Le 2 du présent est né et a été baptisé Lucie-Simpliste-Camille-Benoist fils de Maître Jean-Benoist-Nicolas Desmoulins, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Guise, et de dame Marie-Magdeleine Godart, son épouse, le parrain Joseph Godart, son oncle maternel de la paroisse du siège ; la marraine, dame Magdeleine-Elisabeth Lescarbotte, de cette paroisse, qui ont signé avec nous le présent acte. Signé : *Godart, Lescarbotte, Leroux* ».

Lieutenant général au bailliage de Guise, son père n'avait qu'un revenu modeste. L'éducation de Camille serait sans doute restée incomplète s'il n'avait obtenu une bourse au Lycée Louis-le-Grand, où il fit des études brillantes et se lia d'amitié avec Maximilien Robespierre, dont on sait le rôle considérable au cours de cette période tragique.

Nourri de la lecture de Cicéron, Camille s'était passionné pour la liberté.

« On nous élevait dans les écoles de Rome et d'Athènes et dans la fierté de la République pour vivre dans l'abjection de la monarchie et sous le régime des Claude et des Vitellius, gouvernement insensé, qui croyait que nous pourrions nous passionner pour les pères de la patrie du Capitole, sans prendre en horreur les mangeurs d'hommes de Versailles, et admirer le passé sans condamner le présent. »

Son action révolutionnaire

Le 12 juillet 1789, il avait lancé l'appel à la révolte. Mêlé à la foule, il participa aussi à l'enlèvement des armes cachées à l'Hôtel de Ville, ainsi qu'à la prise de la Bastille.

Peu après, il faisait paraître sa « France Libre », dans laquelle il saluait avec enthousiasme la grande espérance de liberté qui s'était levée sur le monde.

Il publia encore quelques autres écrits, dans lesquels il précisait ses pensées politiques.

Son mariage avec Lucile

Tandis que la tourmente secouait Paris, Camille Desmoulins eut la grande joie de réaliser le rêve qu'il caressait depuis de nombreuses années déjà. Il épousa Lucile Duplessis, fille d'un premier commis des finances, dotée de 100.000 livres de rentes et qui avait sacrifié pour lui des partis brillants.

Quel noble couple ils firent. Et ce n'est pas sans émotion et sans tristesse que l'on peut conter l'idylle de ces deux cœurs généreux qui devaient être unis bientôt dans la mort, pour la même cause.

Camile avait connu Lucie alors qu'elle n'avait qu'un peu plus de douze ans.

Le jeune étudiant qui rêvait sous les grands arbres du Luxembourg avait été frappé par le visage charmant de la fillette.

Camille revint au Luxembourg et revit l'enfant, jouant et courant dans les allées sablonneuses.

La fillette grandit.

Un jour, Camille Desmoulins fut présenté au père de Lucile et celui-ci ayant remarqué l'intelligence vive de l'étudiant autorisa les jeunes gens à se retrouver au jardin.

Dès lors, leur amour ne cessa plus de grandir. Liés l'un à l'autre par les sentiments les plus nobles ils ne devaient plus être séparés que par la mort.

Camille devint avocat, mais cela ne suffit point au père Duplessis.

Quelques années plus tard, il était journaliste et ses pamphlets enflammaient le peuple.

M. Duplessis vaincu par la passion qui animait les deux jeunes gens et que sept années d'attente n'avaient fait que fortifier, céda. Il ferma sa porte aux riches prétendants et donna la main de Lucie à Camille Desmoulins qui était sans fortune.

Le mariage fut célébré le 29 décembre 1790. Les témoins furent Pétion, Robespierre, Tillerey, Brissot et Mercier.

Sur ces entrefaites, se produisit le massacre du champ de mars. Desmoulins en fut douloureusement affecté.

Pendant quelques mois, il se retira de la vie publique et ne reparut que pour mener le combat contre les Girondins et Brissot.

En juillet 1792, il lui naquit un fils, Horace, qui ne devait pas être baptisé, car « il ne voulait point le faire débuter dans le monde par un choix inconséquent entre neufs cents et tant de religions qui partagent les hommes, dans un temps où il ne pouvait pas seulement distinguer sa mère »

Le duel entre la Royauté et la République

Il eut pu dès lors vivre heureux loin de la tourmente, mais le tocsin sonnait.

Avec la complicité des princes, les armées étrangères s'avançaient.

Le duel entre la Royauté et la République allait se jouer.

Camille Desmoulins se jeta à nouveau dans la mêlée.

Lucile elle-même y consentit.

Député à la Convention, il siège à la Montagne, et vota la mort du Roi.

Puis la lutte des partis, des factions, reprit plus âpre.

Dès lors, il suit Danton, publie « Le vieux Cordelier », et attaque les herbertistes. Il s'efforce de modérer l'action du gouvernement, propose l'établissement du Comité de clémence.

Il veut qu'on libère les 200.000 suspects qui sont dans les prisons.

Mais hélas, cette voix de la pitié ne pouvait être entendue tandis que la Révolution était aux prises avec ses pires ennemis.

Et quelques jours après avoir immolé les exagérés, Hébert et ses partisans, que Desmoulins lui-même avait dénoncés, Robespierre faisait arrêter les Indulgents : Danton et ses amis. Camille Desmoulins était parmi eux !

La prière émouvante de Lucile à Robespierre

Camille Desmoulins, le fondateur de la République, celui qui appela le peuple de Paris à la révolte, qui l'entraîna vers la Bastille, était accusé d'avoir conspiré contre le régime nouveau.

O ironie du destin ! !

Lucile, qui approuvait l'attitude politique de son mari, qui pensait elle aussi qu'il fallait renverser Robespierre et Saint-Just, — arrêter la révolution sur la pente sanglante où elle glissait — Lucile, la douce et aimante épouse, qui savait que dans la lutte des partis, les meilleurs succombent et qui cependant disaient à ceux qui la mettaient en garde contre le péril vers lequel son mari courait « Laissez-le remplir sa mission, il doit sauver le pays — Lucile qui restait courageuse en dépit de sa douleur, prit la plume aussitôt l'arrestation de son mari, dans la nuit du 30 au 31 mars et écrivit à Robespierre, le témoin de leur union, cette lettre émouvante :

« Est-ce bien toi qui oses nous accuser de projets contre-révolutionnaires, de trahison envers la patrie, toi qui a tant profité des efforts que nous avons fait uniquement pour elle ? Camille a vu naître ton orgueil, — il a pressenti la marche que tu voulais suivre mais il s'est rappelé votre ancienne amitié, et aussi loin de l'insensibilité de ton Saint-Just, que de tes basses jalousies, il a reculé devant l'idée d'accuser un ami de collège, un compagnon de ses travaux. Cette main, qui a pressé la tienne, a quitté la plume avant le temps, lorsqu'elle ne pouvait plus la tenir pour tracer ton éloge. Et toi, tu l'envoies à la mort. Tu as donc compris son silence ! Il doit t'en remercier, la Patrie le lui aurait reproché peut-être, mais grâce à toi, elle n'ignorera pas que Camille Desmoulins fut contre tous : le soutien, le défenseur de la République, Mais, Robespierre, pourras-tu bien accomplir les funestes projets que t'ont inspirés, sans doute, les âmes viles qui t'entourent ? As-tu oublié ces liaisons que Camille ne se rappelle jamais sans attendrissement ? Toi qui fis des vœux pour notre union, qui joignis nos mains dans les tiennes, toi qui a souri à mon fils et que ses mains enfantines ont caressé tant de fois, pourras-tu donc rejeter ma prière, mépriser mes larmes fouler aux pieds la justice ? Mais quel est donc le crime de mon Camille ?... Je n'ai pas sa plume pour le défendre, mais la voix des bons citoyens, et ton cœur, s'il est sensible et juste, seront pour moi. Crois-tu que l'on prendra confiance en toi en te voyant immoler tes amis ? Crois-tu que l'on bénira celui qui ne se soucie ni des larmes de la veuve, ni de la mort de l'orphelin ? Si j'étais la femme de Saint-Just, je lui dirais : « La cause de Camille est la tienne, c'est celle de tous les amis de Robespierre ».

Hélas, ce douloureux appel ne devait pas être entendu.

La mort de Camille Desmoulins

Camille Desmoulins fut condamné à mort.

« Adieu ma vie, mon âme, ma divinité sur la terre, écrit-il à Lucile, avant de quitter la prison. Je te laisse de bons amis, tout ce qu'il y a d'hommes vertueux et sensibles. Adieu Lucile, ma Lucile, ma chère Lucile. Adieux Horace (son fils).

Adieu, mon père, je sens finir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile, Je la vois, ma bien-aimée, ma Lucie, mes mains liées t'embrassent et ma tête séparée repose encore sur toi, tes yeux mourants ».

Sur la charette, à la foule, il crie « Peuple, on tue tes amis. Qui t'a appelé à la Bastille ? Qui te donna a cocarde ? Je suis Camille Desmoulins ».

Mais hélas ! le peuple ne l'entend plus !...

Sur l'échafaud, il succède à Hérault de Séchelles et voyant le couteau tout ruisseant de sang de celui qui venait d'être frappé il dit : « Digne récompense du premier apôtre de la liberté ».

Il meurt, tenant dans ses mains, une boucle de cheveux de Lucile

Lucile à l'Échafaud

Il ne pouvait soupçonner qu'elle aussi quelques jours plus tard, le suivrait à la guillotine.

Accusée d'avoir formé un complot à l'effet de délivrer des prisonniers, elle fut arrêtée :

« Bonsoir, ma chère maman, écrit-elle avant de monter à l'échafaud, bonsoir, ma chère maman, une larme s'échappe de mes yeux, elle est pour toi. Je vais m'endormir dans le calme de l'innocence ».

Lucile, la douce compagne de Camille Desmoulins, avait 22 ans ! !

Leur fils Horace devait succomber quelques années plus tard, accablé de chagrin.

Cruelle destinée que celle de ces deux êtres si bons, si généreux, si dignes

Plus tard, lorsque Robespierre abandonné par la Convention, tombera à son tour, sous les coups de ses ennemis, lorsque lui-même blessé, sera traîné, sous les outrages, vers a mort, c'est l'ombre de Danton, celle de Lucile et de Camille Desmoulins qui viendront lui obscurcir les yeux.

De quels sacrifices, de quelles tristesses, de quelle grandeur, aussi le triomphe de l'idéal nouveau ne devait-il pas être fait ?

Dans un sentiment de pieuse reconnaissance envers le grand artisan de la Révolution la ville de Guise avait érigé, en 1890, à la mémoire de Camille Desmoulins, un monument dû au ciseau du sculpteur Doublemart.

La guerre vint...

En 1918, les Allemands enlevèrent la statue de bronze...

Le sculpteur Charpentier a pu reconstituer l'œuvre de son aîné. C'est celle-ci que nous reproduisons ci-dessus et dont l'inauguration eut lieu en avril dernier.

P. DELCOURT.

Mort horrible d'un enfant, à Linselles

Le jeune Léon Gonce, dont les parents habitent à Linselles, est tombé dans un récipient d'eau bouillante et fut atrocement brûlé sur tout le corps.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, le pauvre petit est décédé des suites de ses brûlures, après les plus horribles souffrances

Mais oui...

c'est demain

QUE VOUS LIREZ ICI LES :: :: :: ::

= MÉMOIRES =

D'UN POLICIER

CAR CES SOUVENIRS EXTRAORDINAIRES CONFIÉS AU :: :: :: :: :: ::

RÉVEIL DU NORD

PAR LE DÉTECTIVE QUI LES AMASSA ET QUI FUT MÊLÉ A TOUTES LES AFFAIRES CRIMINELLES QUI EMURENT LE NORD PENDANT CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES, SONT INTÉRESSANTS AU PLUS HAUT POINT :: ::

LES REPARATIONS :: LA RUHR

La France enverrait une note écrite à Londres

Elle ne contiendrait rien de neuf

Le différend qui a surgi entre la France et l'Angleterre, à propos de la réponse de notre pays au mémorandum britannique, n'est pas encore solutionné. Aucun fait nouveau ne s'est produit avant-hier. Chacun des pays maintient son point de vue à propos de la question des réparations et de l'occupation de la Ruhr.

La réponse française serait peut-être remise aujourd'hui

Londres, 6. — Le « Daily Mail » dit qu'à la suite des conversations entre lord Curzon et M. de Saint-Aulaire, il est possible que la réponse écrite de la France soit remise demain au Foreign-Office, ou au plus tard après le week end.

Le gouvernement français considère cette réponse comme un résumé des explications verbales déjà échangées et ne contenant, par conséquent, rien de neuf.

Une nouvelle rencontre Theunis-Poincaré

Paris, 6. — Il semble que le cabinet Theunis se soit mis à l'étude du problème extérieur avec le désir de hâter un rapprochement entre la France et l'Angleterre.

La situation économique de la Belgique est loin d'être aussi satisfaisante que la nôtre ; cette situation ne s'améliore pas, ainsi que l'atteste la baisse du franc belge

Dans ces conditions, il n'est pas douteux que le premier effort du cabinet belge ne soit, ces jours-ci, après s'être renseigné sur les dispositions réelles de l'Allemagne, de pousser à une action plus rapide, soit pour briser la résistance allemande, soit pour préparer l'indispensable accord avec les Alliés

Bien qu'il soit inexact que l'on ait songé, à Bruxelles, à provoquer une conférence de tous les principaux alliés, il ne serait pas surprenant que M. Theunis s'efforçât de rencontrer à nouveau, ces jours-ci, M. Poincaré, afin de resserrer encore la coopération des deux pays à cette heure décisive.

M. Poincaré a reçu Lord Crewe et M. Myron T. Herrick

Paris, 6. — M. Raymond Poincaré a reçu, ce matin, lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre, et M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis.

Entretiens des Ambassadeurs à Londres

Londres, 6. — Le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, a eu un entretien, cet après-midi, à 5 heures, avec lord Curzon. A titre officieux et privé, l'ambassadeur a communiqué le texte de ses instructions, dont le Foreign-Office a pu prendre copie.

Le baron Moncheur a été reçu par lord Curzon. L'ambassadeur d'Italie s'est rendu au Foreign-Office, dans l'après-midi.

Un discours de M. Klotz, à Londres

« Le pacte de 1919 n'a pas rendu l'édifice de la paix habitable »

Londres, 6. — Au banquet donné aujourd'hui par l'Association de la Presse étrangère en son honneur, M. Klotz, ancien ministre des Finances, a dit notamment « Le pacte de 1919 n'a pas rendu l'édifice de la paix habitable

Il en serait autrement si l'on avait accepté l'amendement français à l'article 9 du traité, qui demandait l'institution d'un organisme permanent sous l'autorité d'un conseil exécutif, destiné à prévoir et à préparer en temps utile, les mesures militaires, navales et autres, propres à assurer l'exécution des obligations imposées aux hautes parties contractantes

Si cet amendement français avait été adopté les armements, même défensifs, le seraient-ils pas ralentis, à la vive satisfaction du contribuable de chaque pays.

Les signataires des conventions n'auraient-ils pas été incités à remplir les engagements signés, en reconnaissant — comme le chef de la délégation allemande, en mai 1919 — qu'une obligation de restaurer les seuls territoires indiqués dans le message du président Wilson est acceptable pour l'Allemagne parce qu'elle avait porté les horreurs de la guerre à l'étranger par une action contraire au droit des gens, à savoir par a violation de la neutralité de la Belgique.

Triple aveu à ne pas oublier, aveu d'agression, de forfaiture et d'obligation de réparer.

Entre particuliers, le droit exige le respect de la signature.

En peut-il être autrement pour les nations qui doivent donner l'exemple ? »

Et M. Klotz termine ainsi :

« Je souhaite qu'e commun nous élevions un autel à la justice, au centre même de la Société des Nations ».

Une nouvelle série de drames dans la Ruhr

Plusieurs Allemands saboteurs tués

On signale de nouveaux attentats et agressions en pays occupés ; ainsi qu'on le lira plus loin, plusieurs Allemands ont été tués ou blessés au moment où ils préparaient des actes de sabotage ou s'attaquaient à des soldats français ou belges.

Une patrouille française fusille un Allemand

Dusseldorf, 6. — L'avant-dernière nuit vers 22 h. 30, une patrouille du poste de Durschneven sur la ligne Euskirchen-Duren, a aperçu un individu sur la voie ferrée.

Deux coups de feu ont été tirés sur ce dernier qui n'avait pas obéi aux sommations faites et tenté de se sauver.

L'homme, atteint au bas-ventre, a été transporté au poste où il a expiré.

D'autre part, le 5 juillet, à 2 h. 30 du matin, une patrouille a fait feu sur des Allemands qui étaient sur la voie ferrée entre Hombourg et Neustad ; des traces de sang ont été découvertes.

Il n'y a pas eu d'arrestation.

Une patrouille belge en fusille un autre

Bruxelles, 6 — Les journaux annoncent que dans la nuit de mercredi à jeudi, des coups de feu ont été tirés sur un train de voyageurs, entre Aix-la-Chapelle et Montzen.

Peu après, une patrouille belge, en observation près du tunnel de Gemmenich, apercevant trois individus rôdant sur la voie ferrée, fit feu dans cette direction.

Un Allemand de la rive droite du Rhin a été tué.

Les deux autres se sont enfuis.

Un tirailleur fit feu sur trois saboteurs

Hier matin, vers 3 heures entre Landstuhl et Hauptstuhl, a eu lieu une tentative de sabotage.

Un tirailleur marocain gardant la voie ferrée a tiré sur un groupe de trois allemands occupés à creuser un trou sous une traverse.

Un Allemand aurait été blessé, mais il n'a pu être rejoint.

Une sentinelle a essuyé des coups de feu

Witten, 6 juillet. — Plusieurs coups de feu ont été tirés sur une sentinelle du 23e régiment d'infanterie.

Il n'y a aucun accident à signaler.

Les condamnés en pays occupés sont envoyés en France

Metz, 6. — Depuis quelques jours, les saboteurs allemands condamnés en territoire occupé par les conseils de guerre sont transportés à Metz et y sont écroués.

De Metz, ils sont dirigés ensuite vers des prisons de l'intérieur.

On agit ainsi par mesure de sécurité, car parmi les condamnés, il y a des éléments qui sont condamnés à des peines d'emprisonnement assez longues

Parmi les prisonniers des derniers transports se trouvait entre autres un complice du saboteur Schlagetter.

Un moyen comme un autre pour éviter les attentats

Dusseldorf, 6. — A la suite de l'attentat commis pendant la nuit du 29 au 30 juin dernier, au pont de Hochfeld, l'autorité militaire belge a décidé que des sujets allemands seront désignés pour servir de garantie contre de nouveaux attentats en accompagnant obligatoirement tous les trains de voyageurs circulant sur la tête de pont de Duisbourg-Ruhrort. Un ou deux allemands monteront dans chaque voiture composant le train.

Si de nouveaux attentats de cette nature devaient avoir lieu, le nombre des sujets allemands appelés à servir de garantie serait augmenté.

L'occupation française a atteint Francfort

Francfort, 6. — Notre occupation s'étend maintenant aux premières maisons de la ville de Francfort-sur-le-Mein. Un poste a été établi sur l'ancien champ d'aviation. Toutes les communications avec Griesheim, Hochst et Mayence sont placées désormais sous notre contrôle.

Le temps d'aujourd'hui

BEAU ET..., PLUS CHAUD !

Vent d'est ou sud-est faible. Beau, peut-être un peu nuageux. Température en hausse, très élevée.

700.000 fr. de marchandises volées, dans une chambre

Les deux cambrioleurs ont été arrêtés

Paris, 6. — Les inspecteurs Pautrat et Natte, du 9e district, ont arrêté, hier, à la suite d'une filature qui durait depuis plusieurs jours, deux cambrioleurs étrangers, dans la chambre desquels ont été découverts 700.000 francs de marchandises volées.

Ils étaient arrivés à Paris depuis plusieurs mois et disaient venir de Lyon et de Marseille

Ce sont deux Grecs, originaires de Smyrne : Sotère Arvanitakis, 21 ans, et Christos Varvatis, 22 ans.

Le 4e don d'un Anglais à Givenchy-lez-La Bassée

Paris, 6. — M. Walter Harding, de Liverpool, vient de faire parvenir à M. Charles Reibel, ministre des régions libérées, une somme de 2000 francs destinée à la reconstruction de Givenchy-lez-La Bassée.

C'est la quatrième fois en quelques mois que ce généreux donateur manifeste ainsi l'intérêt qu'il porte à cette commune.

Une Dunkerquoise arrêtée à Paris

Paris, 6. — En vertu d'un mandat du parquet de Dunkerque, Mlle Justine Caby-Vallone, 21 ans, demeurant 4, rue de Villeneuve, a été arrêtée.

Elle est inculpée d'usurpation d'état civil.

Encore deux cadavres d'enfants dans une rivière

Deux frères, dont l'aîné voulut sauver l'autre

Modane, 6. — Deux enfants de six et huit ans, les frères Vincent, jouaient, hier soir, au bord de l'Arc, qui était très grosse. Le plus jeune étant tombé à l'eau, son frère aîné voulut le rattraper, mais il tomba également et fut emporté par le courant. Les deux corps n'ont pas encore été retrouvés.

La mort d'un vieil officier domicilié à Pont-de-Briques

Un vieux capitaine d'infanterie coloniale, M. Doutrelong, en revenant à Pont de Briques, de passer ses vacances chez sa sœur à Paris, est tombé du chemin de fer, entre les gares de Pierrefite et de Gonesse.

La mort a été instantanée.

Marty serait libéré le 14 Juillet

Paris, 6. — On croit savoir que parmi les mesures de grâce du 14 juillet, le gouvernement envisagerait la mise en liberté de l'officier mécanicien Marty.

Toutefois, celui-ci ne bénéficierait pas de la grâce amnistiante qui entraînerait sa réintégration dans son grade et dans la plénitude de ses droits civiques.

M. Raiberti et Colrat, interrogés à ce sujet se sont refusés à donner aucune explication.